

## Annexe au rapport n° 39884

**Soutien à la vie associative**  
**Subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité-santé.**  
**Exercice 2017 / 2ème répartition**

N° programme	N° opération	Libellé de l'opération	Imputation (chapitre- fonction- article)	Engagement CP
10285	1000001	Soutien aux associations de lutte contre la précarité : fonctionnement	65-58-6574	249 500 €
21023	1000002	Soutien aux associations de solidarité-santé : fonctionnement	65-58-6574	84 000 €
			TOTAL	333 500 €

N° programme	N° opération	Libellé de l'opération	Imputation (chapitre- fonction- article)	N° d'AP	Montant d'AP engagé par le rapport	
21024	1011760	Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé : investissement - bâtiments et installations	204-58-20422	21024G	30 000 €	
					TOTAL	30 000 €

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
<b>AP</b>	<b>2017-21024G</b>	250 000 €	0 €	30 000 €
<b>OPERATION</b>	1011760			
Détail				
dont IB	204-58-20421		0 €	0 €
dont IB	204-58-20422		0 €	30 000 €
Première commission permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme				